

---

## Adresse du conseil général de la commune du Mans (Sarthe), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794)

---

### Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune du Mans (Sarthe), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 270-271;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21468\\_t1\\_0270\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21468_t1_0270_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

e

[*Extrait du registre des délibérations et arrêtés de la municipalité de Franciade du 23 vendémiaire an III*] (35)

Le conseil, après avoir entendu avec la plus vive satisfaction, ainsi que les citoyens présents à la séance, la lecture de l'adresse de la Convention nationale, au peuple français, insérée dans le Bulletin des lois n° 70, arrête, oui l'agent national qu'il sera fait une adresse à la Convention nationale pour lui exprimer le sentiment de satisfaction de la commune et l'assurance de sa fidélité et de son attachement aux principes qu'elle a développés.

Pour copie conforme.

NERON, *secrétaire.*

[*La société populaire et républicaine et la commune de Franciade à la Convention nationale, s. d.*] (36)

Représentans du Peuple,

Périssent les continuateurs de l'infâme Robespierre, ces hommes de sang qui ne respirent que terreur, désordre et anarchie pour perdre la liberté : voila le cri des citoyens sous-signés de la société populaire et Républicaine et de la commune de Franciade qui n'ont connu et ne connoîtront jamais d'autre autorité que la Convention nationale et celles émanées d'Elle.

Votre adresse au Peuple français a été luë dans notre séance du 22 de ce mois ; les applaudissements dont elle a été couverte et l'arrêt qui en a ordonné la lecture pendant trois séances, vous prouvent notre reconnaissance des efforts que vous faites pour sauver la patrie. Restez à votre poste, dignes Représentans, occupez-vous du bonheur du peuple, et vous trouverez en nous des républicains qui sauront se rallier malgré les intrigans, les anarchistes et les hommes de sang au gouvernement juste et sage qui mérite notre confiance : fidèles observateurs des loix, nous réitérons le serment que nous avons tant de fois prêté, de les exécuter ; nous vous aiderons, n'en doutez pas, dans la découverte des dilapidateurs de la fortune publique et de tous ces êtres immoraux qui, quoi qu'étrangers à toutes les vertus, affectent un hypocrite patriotisme pour dominer sur le peuple et lui ravir ses droits. Nous vous les désignerons ces scélérats à mesure que nous les connoîtrons, et malgré leurs complots perfides, la patrie sera encore une fois sauvée.

Vive la Convention.

*Suivent 121 signatures.*

(35) C 325, pl. 1407, p. 14.

(36) C 325, pl. 1407, p. 13.

f

[*Le conseil général de la commune révolutionnaire de Gournay à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (37)

Hier nous avons fait la lecture de vôtre adresse au peuple français. Elle a été suivie des acclamations unanimes de vive la République, vive la Convention. Dans cet élan sublime de nôtre reconnaissance nous avons tous renouvelé le serment de n'avoir d'autre point de ralliement que les représentans du peuple. Depuis trop long-temps des intrigans, des hommes immoraux, des brigands en mettant la terreur à l'ordre du jour cherchaient à supplanter et avilir les mandataires du souverain ; vôtre énergie nous a sauvés, la liberté ne sera plus dégoutante de sang, elle sera consolidée par la justice et l'humanité. Parlez et à votre voix ceux qui ont osé se lever en masse, pour terrasser les insolentes cohortes des despotes et des aristocrates sauront écraser de vils ramas de cannibales et de factieux.

BODIN et 16 autres signatures.

g

[*Le conseil général de la commune du Mans à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (38)

Représentans du Peuple,

Votre adresse au peuple a porté l'espérance et la joye dans tous les coeurs républicains, les principes que vous y développez ont ce degré d'évidence qui détermine la conviction sans le secours du raisonnement. Ils frappent comme la lumière et font sur les ames la même impression que produit sur les sens l'apparition du soleil.

Il est donc passé ce temp désastreux où la terreur etendit son voile funèbre sur la france entière. Dans ces jours d'orage où la foudre sillonoit avec un bruit affreux notre horizon politique ; où tombant en éclats sans cesse elle atteignoit des victimes nouvelles, nous fumes contristés mais nos courages ne furent point abbattus et notre confiance en la Convention nationale ne fut point affoiblie, nous disions c'est elle qui dirige tous ces grands mouvements et sans doute elle pense que des mesures d'une extrême sévérité sont indispensables pour affermir le salut public, alors nous étions bien loin d'imaginer la profonde scéléritesse de Robespierre et de ses complices. Graces vous soyent rendües citoyens représentans, pour avoir attéré ces monstres et pour avoir ramené sur nous des jours de calme et de serenité.

(37) C 323, pl. 1388, p. 31.

(38) C 323, pl. 1388, p. 32.

Dociles à vos commandemens, nos armées étonnent l'univers par des prodiges de valeur et par la rapidité de leurs conquêtes. Les tyrans ennemis de notre liberté, pâlisent d'effroi sur leurs trônes chancelans. Ils craignent de les voir bientôt s'ébouler et de périr misérablement sous leurs ruines. Votre sagesse doit maintenant s'appliquer à détruire les troubles intérieurs dont la République est encore affligée. Ouvrez il en est temps et faites couler abondamment en tous lieux les sources de l'instruction publique. C'est par là que vous détruirez tous les préjugés qui désolent encore nos campagnes.

L'ignorance les a produits et l'ignorance les maintient, dissipez ses épaisses ténèbres et faites luire à tous les yeux l'auguste vérité. Combien d'hommes égarés ou séduits s'empresseroient de se rallier auprès de vous si l'on parvenoit à les désabuser! la douce persuasion aura sur eux un pouvoir plus grand que la force des armes. Frappez, exterminatez, sans pitié, les scélérats avides de carnage et de sang.

Prenez, citoyens représentans des mesures salutaires pour faire cesser enfin l'horrible guerre et ne confiez l'exécution de ces mesures qu'à des chefs courageux, habiles, expérimentés, dégagés de tout intérêt contraire au bien public et vraiment amis de la patrie et de l'humanité. Des hordes de chouans rodent autour de nous; leurs emissaires sont venus jusques dans nos murs attaquer nuitamment l'arbre de la liberté et porter sur son tronc une main sacrilège. Nous frémissons de n'avoir pu découvrir les auteurs de cet attentat. Périssent ces infâmes brigands qui infestent plusieurs des départemens qui nous avoisinent, pénètrent aussi dans le notre et ne signalent leur présence que par le meurtre et le pillage! nés dans le sein des convulsions politiques, ils disparaîtront des que l'action régulière et uniforme d'une justice impartiale aura brisé le mouvement des passions désordonnées qui nous ont si violemment agités.

Vous avez comblé nos vœux, citoyens représentans en déclarant que vous resterez à votre poste jusqu'au moment où la Révolution sera consommée et où la république aura triomphé de tous ses ennemis, remplissez vos glorieuses destinées, elles sont liées à celles de la France et feront l'admiration de la postérité.

Au Mans, le vingt sept vendémiaire an 3<sup>eme</sup> de la république française une et indivisible.

MENARD, maire, CHAPTAIN, secrétaire,  
suivent aussi 4 signatures d'officiers  
municipaux et 5 de notables.

*h*

[La société populaire et républicaine de Salins-  
Libre à la Convention nationale, s. d.] (39)

Unité, Indivisibilité de la République, Liberté,  
Égalité, fraternité ou la Mort.

Citoyens Representans,

La France offrait partout naguères le spectacle hideux de la tyrannie la plus intolérable. Le sang des hommes coulait à grands flots, en expiation de leur résistance à cette odieuse persécution. L'inquisition, les bastilles et les instrumens de mort multipliés partout, partout semaient la terreur.

La postérité frémera en lisant l'histoire de ces temps déplorables, s'il se trouve un historien assés courageux pour tracer le récit de tant d'attentats contre l'humanité.

Mais grâces immortelles soient rendues à la Convention nationale, qui par son énergie salutaire a déjà débarrassé le sol de la liberté, des chefs de cette exécrationnable conspiration. Comme à la suite d'un orage dévastateur, l'aspect du soleil rend à la nature son lustre et son éclat, les Français à la vue de l'adresse sublime que vous avés faite au peuple, renaissent à la liberté.

Continués, braves Representans, d'écraser les insectes véneneux qui s'attachent à l'arbre de la liberté pour en déterminer la chute sur la représentation nationale et sur tous les Français.

Que le gouvernement révolutionnaire, qui a sauvé la France soit maintenu dans toute son activité, mais qu'il soit inséparable de la justice.

Que les conspirateurs, les intrigans, les ambitieux, les malveillans et tous les ennemis du peuple, de quelque masque qu'ils se couvrent, rentrent dans le néant.

Comptés, Citoyens Représentans, comptés sur la force du peuple français; il vous a honoré de sa confiance; vous pouvés tout ce que vous voudrés pour son bonheur.

Ne soufrés pas qu'aucune corporation, ose rivaliser de puissance avec la vôtre, la seule légitime. Ce serait trahir les droits du peuple, qui n'a confié qu'à vous l'exercice de sa souveraineté.

Vous restérés à votre poste jusqu'à ce que le règne de l'égalité et de la liberté soit imperturbablement affermi, par la chute des tyrans et des traitres: Vous en avés fait la promesse solennelle au peuple. Nous vous sommons, pour notre part, de tenir vos sermens.

Recevés celui que nous faisons d'être à jamais unis à la représentation nationale. Entendés nos bénédictions et que les cris répétés de Vive la République! Vive la Convention! la seule Convention! dont retentit l'enceinte de nos séances, parviennent jusqu'à vous.

Salut, respect, confiance.

QUINTARD, président, NOËL, vice-président  
et 4 autres signatures.

*i*

[Le conseil général révolutionnaire de la commune de Sedan à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III] (40)